

Communiqué de presse

Le 13 Octobre 2008

MG FRANCE dérape !

Alors que nous nous réjouissons de la sagesse retrouvée de l'UNCAM, qui grâce à la CSMF et au président de la république avait fini par comprendre l'intérêt de mesures véritablement incitatives pour améliorer la répartition des praticiens sur le territoire ;

Alors qu'il était établi que le « contrat santé solidarité », fruit des EGOS, bientôt proposé aux médecins des zones sur-dotées, ne le serait que sur la base du volontariat, afin de les inciter à aller exercer ponctuellement dans les zones sous-médicalisées proches ; il aura suffi d'une phrase des représentants de MG France, lors des dernières négociations conventionnelles, pour ruiner tout cela.

Ces derniers ont en effet proposé, à la surprise générale, de mettre en place une **pénalité financière non déductible aux médecins des zones sur-dotées qui refuseraient de signer le « contrat de solidarité »**.

Cette pénalité va donc décourager les jeunes à s'installer dans ces zones, sans pour cela le faire dans des zones sous dotées, tout en « pourrissant » l'exercice quotidien des médecins qui y sont déjà depuis des années. C'est ce que MG France appelle de « l'intergénérationnel », ou encore du « syndicalisme »... cela laisse songeur.

Cette attitude est à la fois anti jeunes et anti médecins installés. Elle est surtout anti médecine libérale. Pour échapper aux pénalités la seule solution serait d'aller exercer dans les dispensaires labellisés MG France !!!!

La CSMF Jeunes Médecins estime cette proposition inadmissible et inacceptable. Nous nous opposons vigoureusement à toute contrainte à l'installation des jeunes médecins, d'autant plus si celle-ci pénalise aussi nos confrères déjà installés.

L'attitude de MG France est ici incompréhensible et aberrante. Ses animateurs devront en assumer les conséquences le moment venu.